

RESOLUTION N°07

**Le Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale
(GABAC)**

**Réuni en Plénière ordinaire le 05 septembre 2017 à Brazzaville, République du
Congo**

**Après avoir pris connaissance du rapport des activités à mi parcours du GABAC
pour le compte de l'exercice 2017,**

- Prends acte des activités à mi parcours menées par le GABAC pour le
compte de l'exercice 2017 ;**
- Prescrit au Secrétaire Permanent de poursuivre la réalisation des activités
restantes.**

Calixte NGANONGO



Président en exercice du GABAC